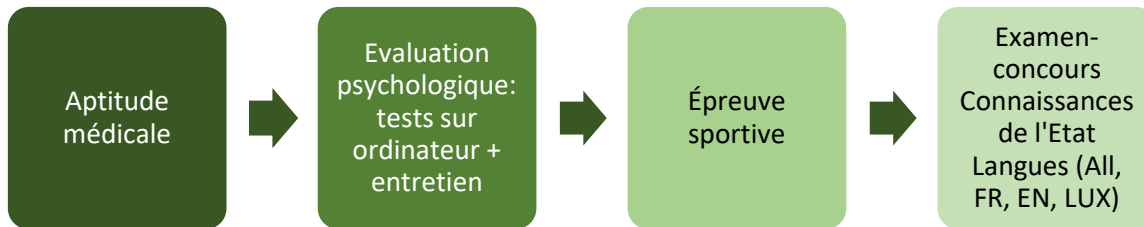




## Processus de sélection

### Sous-Officiers

#### Déroulement général des épreuves



#### Aptitude médicale

L'aptitude médicale a lieu pendant la semaine de l'examen-concours. Elle dure une demi-journée.

Elle se passe au Service Médical de l'Armée et consiste en plusieurs ateliers : contrôle de la vue et de l'ouïe, test sanguin, prise des mesures biométriques, contrôle de la dentition chez le médecin-dentiste de l'Armée, test toxicologique, analyse d'urine, entretien avec un médecin militaire et contrôle global.

Si le candidat est déclaré inapte physiquement, il n'aura pas accès à l'examen-concours.

#### Evaluation psychologique

Epreuves psychotechniques :

- Tests sur ordinateur : évaluation des capacités cognitives avec des tests de raisonnements (numérique, verbal, abstrait, perception spatiale, etc.). Durée : 3Hr

*Des tests sur l'efficacité intellectuelle consistant de tests psychotechniques informatisés évaluant les capacités cognitives dans le but d'estimer la capacité d'apprentissage, d'adaptation et l'efficacité intellectuelle du candidat;*

*Un examen de la personnalité visant à évaluer la concordance entre le profil psychologique du candidat et les exigences spécifiques de la fonction, exprime en termes de traits de caractère, intérêts, attitudes et valeurs permettant d'évaluer les compétences organisationnelles et de leadership du candidat.*

Une journée entière (avant la semaine de l'examen-concours), sert à effectuer des tests de personnalité sur ordinateur. Les entretiens se dérouleront dans la semaine de l'examen-concours. Le candidat passera un entretien d'1h environ avec un psychologue, qui sera organisé sur RDV.



### Examen-concours

Les épreuves de l'examen-concours et le nombre de points attachés à chaque épreuve sont fixés comme suit :

- 1. Epreuve de langue luxembourgeoise** **30 points**  
Réponses à fournir en luxembourgeois consécutivement à l'écoute d'un support médiatique en luxembourgeois.
- 2. Epreuve de langue française** **120 points**  
Rédaction sur un sujet d'actualité visant à contrôler les connaissances linguistiques acquises par le candidat au cours de la formation scolaire lui donnant accès à l'examen-concours.
- 3. Epreuve de langue allemande** **90 points**  
Rédaction sur un sujet d'actualité visant à contrôler les connaissances linguistiques acquises par le candidat au cours de la formation scolaire lui donnant accès à l'examen-concours.
- 4. Epreuve de langue anglaise** **120 points**  
Rédaction sur un sujet d'actualité visant à contrôler les connaissances linguistiques acquises par le candidat au cours de la formation scolaire lui donnant accès à l'examen-concours.
- 5. Connaissances de l'État luxembourgeois** **120 points**  
Réponses écrites en langue française à des questions concernant les principes du droit constitutionnel luxembourgeois.
- 6. Test de condition physique** **60 points**

### Résultats

A la fin de l'examen-concours, la commission établit un classement sur base des points obtenus au différentes épreuves. Les résultats sont transmis individuellement aux candidats (sur place ou par téléphone selon le nombre de candidats et l'organisation des épreuves).

